Université de Paris

UFR IHSS | INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

2021 - 2022

DIPLOME D'UNIVERSITE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES / VIOLENCES DE GENRE

Responsable universitaire : **Laurie LAUFER**
Responsable pédagogique : **Anaïs TOUATI**

112 heures
Du 23 septembre 2021 au 22 avril 2022

Université Paris Diderot
Institut Humanités, Sciences et Sociétés
Service Formation Continue
https://u-paris.fr/ihss/

RESPONSABLES

Responsable universitaire : **Laurie Laufer**, Professeure, Université Paris Diderot
Responsable pédagogique : **Anaïs Touati,** psychologue clinicienne, doctorante, ATER, Université Paris Diderot

Suivi des mémoires : **Elsa Polverel**, psychologue clinicienne, Université Paris Diderot

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le diplôme universitaire *Violences Faites aux Femmes / Violences de Genre* offre des outils théoriques (éclairages universitaires pluridisciplinaires, mise à disposition d'une bibliographie, orientation méthodologique) et techniques (analyse des pratiques sous la supervision d'un.e enseignant.e-chercheur.e) sur la problématique des violences. La formation se veut un espace de réflexion quant aux différentes situations de violence marquées par une inégalité structurelle entre personnes de genres différents : les violences conjugales, le harcèlement sexuel, les viols, les féminicides et tout autre acte où la dimension du genre occupe une place centrale. Les causes des violences faites aux femmes ne reposent pas exclusivement sur le caractère ou la personnalité de l'acteur ou de la victime de la violence : elles ont un rapport direct avec les modèles de masculinité et de féminité disponibles dans une culture, et c'est sous cette perspective que nous les abordons dans cette formation. Dans ce but, sont invité.e.s à intervenir des professionnel.le.s de différents domaines – Psychanalyse, Médecine, Psychologie Sociale, Histoire, Droit, Philosophie, Sciences Sociales – dont le travail et/ou la recherche porte sur la question.

COMPETENCES VISEES

A la fin de cette formation, les participant.e.s auront une compréhension plus approfondie des mécanismes à l'œuvre dans des situations de violences. Ils/elles auront développé leurs capacités pour mieux accompagner les personnes ayant besoin d'un suivi médical, juridique ou psychologique en ce qui concerne ces situations.

PREREQUIS

Niveau souhaité : Licence
Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à des **étudiant.e.s** et à des **professionnel.le.s** confronté.e.s à la problématique de la prise en charge de situations de violences faites aux femmes. Depuis sa création en 2015, elle a été suivie par grand nombre d'avocat.e.s, magistrat.e.s, professionnel.es de la santé (sage-femmes, infirmièr.e.s,

médecins, psychiatres), psychologues, assistant.e.s de service sociale, éducatrices, responsables d'associations, etc.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ce Diplôme d'Université propose des outils théoriques (éclairages universitaires pluridisciplinaires, mise à disposition d'une bibliographie, orientation méthodologique) et techniques (analyse des pratiques sous la supervision d'un.e enseignant.e-chercheur.e) sur la problématique des violences.

MODALITES D'EVALUATION

Les participants au **DU Violences faites aux femmes / Violences de genre** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 25 pages qui présentera une réflexion sur la pratique professionnelle du participant, en articulation avec les apports théoriques fournis au long de la formation.

Validation du diplôme :
Assiduité : *ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.*
Rédaction d'un mémoire, noté sur 20
Soutenance orale, notée sur 20
Note exigible : 10 sur 20

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité et la remise du mémoire et la soutenance orale

DEROULE DE LA FORMATION

112 heures d'enseignement réparties sur 16 journées et une journée de soutenance de mémoire (date à définir).
Les cours sont regroupés les jeudis et les vendredis de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30, aux dates suivantes (sous réserve de modifications) :

- 23 et 24 septembre 2021
- 21 et 22 octobre 2021
- 25 et 26 novembre 2021
- 09 et 10 décembre 2021
- 13 et 14 janvier 2022
- 10 et 11 février 2022
- 10 et 11 mars 2022
- 21 et 22 avril 2022

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants : 15 à 30

Volume horaire total : 112

Sous réserve de modifications

Module 1	Violences conjugales	42h
	Des outils théoriques multidisciplinaires et des analyses pratiques sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle	
23/09/2021	***MATIN : Présentation du DU et de la FQ.Introduction*** Anaïs Touati, ATER Université de Paris (Diderot), psychologue clinicienne ***APRES MIDI : Politique d'une collectivité territoriale pour l'égalité femmes hommes et la lutte contre les violences de genre*** Christine Guillemaut, Observatoire parisien des violences faites aux femmes - Ville de Paris	7h
24/09/2021	***MATIN : Perceptions et analyses des violences faites aux femmes : une approche sociohistorique en études de genre*** Florence Rochefort, chargée de recherche au CNRS, membre de la revue CLIO « Femmes, Genre, Histoire » ***APRES MIDI : Violences conjugales et processus de subjectivation*** Marie-José Grihom, psychanalyste et professeure en psychopathologie clinique, Université de Poitiers	7h
21/10/2021	***MATIN : La protection juridique des femmes victimes de violence I*** Isabelle Steyer, spécialiste du droit des victimes et des violences conjugales ***APRES MIDI : La protection juridique des femmes victimes de violence* II** Isabelle Steyer, spécialiste du droit des victimes et des violences conjugales	7h

22/10/2021	***MATIN : Analyse des pratiques*** **et suivi de mémoire** Anaïs Touati, ATER, Université de Paris (Diderot) Elsa Polverel, psychologue clinicienne ***APRES MIDI: « Repérage et accompagnement des femmes victimes de violence : expérience d'une médecin généraliste »*** Margot Kenigsberg, Médecin Généraliste / « Médecins sans frontières »	7h
25/11/2021	***MATIN : Travail clinique en centre d'hébergement : l'accompagnement de femmes ayant subit des violences.*** Sara Garcia Diaz, psychologue clinicienne, « Palais de la femme », Association « Armée du salut » Noémie Durr, docteure en psychologie et psychologue clinicienne au « Palais de la femme", Association « Armée du salut » ***APRES MIDI : Les violences intrafamiliales : L'écoute dans l'entretien avec des victimes de violences conjugales*** Florence Baruch,psychologue clinicienne, thérapeute familiale	7h
26/11/2021	***MATIN : Méthodologie de mémoire / Genres et Addictions,*** Elsa Polverel ***APRES MIDI : L'accueil d'enfants témoins-victimes de violences conjugales*** Mira Younes, docteure en psychologie (Université Paris Nord SPC),chargée d'enseignements et psychologue de l'association AVVEJ en protection de l'enfance.	7h
Module 2	**Stratégies de lutte contre les violences**	**17h30**
La domination masculine et les effets multiples de la violence	*Décrypter et lutter contre les mécanismes de domination et de violence de genre*	
09/12/2021	***MATIN : Psychanalyste et féministe ? Rappels historiques et propositions théorico-cliniques*** Fabrice Bourlez, psychanalyste ***APRES MIDI : Violence, genre et trauma: assujettissement et résistance à l'autre.*** Nicolas Evzonas, psychologue clinicien d'orientation psychanalytique, Docteur ès Lettres, Docteur en psychanalyse et psychopathologie, et enseignant dans le département des « Etudes psychanalytiques »	7h

10/12/2021	***MATIN : titre vacant*** Sarah-Marie Maffesoli,coordinatrice du programme Jasmine de Médecins du Monde, Anaïs Soler, travailleuse du sexe, Elsa Polverel, psychologue clinicienne ***APRES MIDI : Emancipation et accès aux droits par les femmes*** Morgane Craye, Educatrice spécialisée, Association *Une femme, Un Toit*	3h30
13/01/2022	***MATIN : Ce que les violences faites aux femmes font au silence de l'analyste*** Mélanie Gosse, psychologue clinicienne, psychanalyste, doctorante, Université de Paris (Diderot) ***APRES MIDI : La prise en charge des auteurs de violences*** Alain Legrand, psychologue, président de la Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales (FNACAV)	7h
Module 3	**Genres et Violences**	**24h30**
Variations d'un même genre. Violence et inégalité	*Examiner les situations de violence à partir du thème des variations de genre et d'orientations sexuelles. Violence misogyne.Féminicide. Lesbophobie et Homophobie. Transphobie.*	
14/01/2022	***MATIN : « La femme mal-accueillie et sa pulsion de mort », réflexions et interrogations en contexte marocain*** Kenza Naji, psychologue clinicienne ***APRES MIDI : Violences faites au corps des femmes : l'exemple des violences sexuelles communautaires*** Ghada Hatem, Medecin cheffe de la « Maison des femmes », Saint-Denis	7h
10/02/2022	***MATIN : Clinique (et) Queer*** Clément Moreau, psychologue clinicien, Université de Paris (Diderot) ***APRES MIDI : Violences théoriques et cliniques : genre et psychanalyse [I]*** Thamy Ayouch, psychanalyste, professeur à l'UFR IHSS, (Département d'études psychanalytiques), Université de Paris (Diderot)	7h

11/02/2022	***MATIN : Supervision des mémoires*** Elsa Polverel, psychologue clinicienne, Université de Paris (Diderot) ***APRES MIDI : « L'essence de la famille est d'être un meurtre », Freud.*** Laurie Laufer, psychanalyste, professeure à l'UFR IHSS, (Département d'études psychanalytiques), Directrice du CRPMS, Université de Paris (Diderot)	3h30
10/03/2022	***MATIN : Violences de genre et clinique de l'exil : place et fonction des représentations.*** Laure Wolmarck, psychologue clinicienne, responsable psychothérapie et santé mentale du COMEDE (Comité pour la Santé des Exilés) ***APRES MIDI : Violences théoriques et cliniques : genre et psychanalyse [II]*** Thamy Ayouch, psychanalyste, professeur à l'UFR IHSS, (Département d'études psychanalytiques), Université de Paris (Diderot)	7h
Module 4	**Frontières et Violences**	**14h**
Universalisme ou spécificité de la violence faite aux femmes ?	*Penser les violences faites aux femmes dans quelques cadres précis : les femmes en prison, les femmes migrantes, les femmes handicapées*	
11/03/2022	***MATIN : Femmes, Violence et Exil* [I]** Violaine Husson, Responsable nationale des questions Genre et Protections à La Cimade ***APRES MIDI : Femmes, Violence et Exil* [II]** Violaine Husson, Responsable nationale des questions Genre et Protections à La Cimade	7h

21/04/2022	***MATIN : Trajets d'auteures, trajets de peines, une contradiction carcérale. Récit de soi et dispositif d'exécution de peines de femmes incarcérées.*** Natacha Chetcuti-Osorovitz, Maître de conférences en sociologie, HDR (Habilitée à diriger des recherches), CentraleSupélec et chercheurs à l'IDHES ENS-Paris-Saclay. ***APRES MIDI : Aux intersections des violences de races et de genre : une discussion sur l'essentialisation des identités politiques – sexuées, racisées et sexuelles.*** Fatoumata Tym-SOW, psychologue clinicienne, Psychothérapeute.	7h
Module 5	**Suivi du mémoire**	**14h**
22/04/2022	***MATIN : Méthodologie du mémoire*** Elsa Polverel, psychologue clinicienne, Université de Paris (Diderot) ***APRES-MIDI : Réunion de clôture*** Anaïs Touati, ATER à l'IHSS et Laurie Laufer, professeure, directrice du CRPMS	7h

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme C@nditOnLine (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :

- La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
- *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*

3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"

4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier CanditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2160 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1080 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **760 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **540 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

° SIRET : 130 025 737 000 11 / Déclaration d'existence n° 1175 5988 575

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale
Université Paris Diderot Paris 7
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Continue
case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts
Gestionnaire : Marie Bathily
Tél. : 01.57.27.63.96
Courriel : marie.bathily@u-paris.fr

Localisation
Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 414, 4ème étage
Lundi de 9h30 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir
Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France